

CFDT-IMPOTS

CAP 27/02

Sélection IP art. 28

Les inspecteurs, inspecteurs divisionnaires de classe normale et les receveurs principaux de 2ème classe désirant postuler à l'appel de candidature pour la sélection des inspecteurs principaux art 28 doivent déposer une demande avant le 10 septembre 2002 (P.B.O. J-72-02-V N° 143 du 13 août 2002).

Conditions statutaires pour postuler

Les agents doivent :

- Justifier au 1er janvier 2004 de 11 ans de services effectifs en catégorie A
- Être, à la date du 1er janvier 2004, inspecteur de 11ème échelon avec une date de prise de rang au 1er janvier 2003 au plus tard ou inspecteur de 12ème échelon

Les inspecteurs de 10ème échelon ayant pris rang le 1er octobre 2000 et qui pourraient bénéficier d'une réduction d'avancement d'échelon leur permettant d'atteindre le 11ème échelon au 1er janvier 2003 peuvent se porter candidats à la sélection à titre conservatoire.

La demande

Les agents doivent produire une demande auprès de leur direction d'affectation accompagnée de deux photographies d'identité et d'un engagement à rejoindre le poste qui leur sera attribué.

La sélection

Le directeur fait un rapport d'aptitude qui peut être communiqué au candidat sur demande.

Les candidats sont convoqués devant un comité d'entretien. Cet entretien doit permettre d'apprécier les aptitudes à la communication, à l'animation et à l'exercice de fonctions d'encadrement. Les candidats peuvent être reçus par leur directeur pour plus de précisions sur le déroulement de l'entretien.

Commentaire CFDT

A l'issue de la CAP du 4 avril 2002, 3 670 agents figuraient sur la plage d'appel, 67 se sont portés candidats et 21 agents (6 femmes et 15 hommes) ont été inscrits au tableau d'avancement 2003 (20 au TA 2002). Sur ces 21 agents, 15 étaient IDCN, 5 inspecteurs et 1 RP2. 13 agents étaient en première candidature, 7 en deuxième et 1 en troisième.

La CFDT est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour vous défendre lors de la CAP de sélection aux alentours du mois de février 2003.